

Le développement de la dévotion mariale

- les apparitions et les grands événements, le chapelet, le scapulaire, le Cœur Immaculé

Questions

1. Repères doctrinaux

Pourquoi la dévotion mariale est-elle constitutive de la foi catholique et non facultative ?

- Quelle place Marie occupe-t-elle dans l'économie du salut ?
- Pourquoi l'Église a-t-elle toujours lié Marie à la conversion, à la pénitence et à la vie sacramentelle ?

2. Mise en œuvre familiale

Quelle place concrète Marie tient-elle dans notre foyer ?

- Est-elle simplement invoquée... ou réellement honorée ?
- Est-elle présente dans la prière personnelle et conjugale, ainsi que dans l'éducation des enfants ?

3. Résistances et obstacles

Qu'est-ce qui freine une vraie dévotion mariale aujourd'hui ?

- Peur d'en faire trop, comme l'accusent les modernes de manière répétée ;
- manque de formation ;
- routines vides ;
- influence d'une mentalité protestantisée.

4. Sens profond

Que change concrètement une vraie dévotion mariale dans la vie personnelle et celle d'un couple ?

- dans la paix du foyer,
- dans la chasteté conjugale,
- dans la fidélité à l'Église.

5. Résolutions

Choisir au moins une pratique mariale stable et réaliste pour le couple ou la famille

(chapelet en famille, dévotion au Cœur immaculé, fêtes mariales, consécration, scapulaire vécu et expliqué...)

Annexes

Objectif : faire comprendre que la dévotion mariale n'est ni optionnelle, ni sentimentale, ni folklorique.

1. Écriture

- Lc 1, 26-38 (Annonciation)
- Jn 19, 25-27
- Apoc. 12, 1-6

2. Magistère

Texte 1

Concile d'Éphèse (431) : Définition de Marie Théotokos

3. Théologie mariale

Texte 2

Réginald Garrigou-Lagrange, *La Mère du Sauveur et notre vie intérieure*

- Livre II, chapitre III : « Marie, médiatrice de toutes grâces »
- https://livres-mystiques.com/partieTEXTES/Garrigou_Lagrange/LaMere.html#_ref-337

4. Divers

Texte 3

<https://www.fatima100.fr/images/pdf/le-discernement-des-esprits-en-matiere-d-apparition.pdf>

Texte 4

Abbé V.-A. Berto, *Le Cénacle et le Jardin*, p. 370 à 375

Texte 5

Abbé V.-A. Berto, *Pour la sainte Église romaine*, À propos de la Constitution sur la Bienheureuse Vierge Marie, p. 431 s.

Texte 6

P. Marie-Eugène de l'Enfant-Jésus, *La Vierge Marie toute mère*, La prière de la Vierge Marie

Texte 7

Paul Claudel, *La Vierge à midi*

Texte 8

Père Jérôme, *Invitatoire pour la Salutation angélique*, Et à l'heure de notre mort

Pour aller plus loin :

Joseph de Belfont, *Mystères et vérités cachés du troisième secret de Fatima*

Pie XII – *Ad Caeli Reginam*, §§ sur la royauté mariale et médiation

Léon XIII – *Octobri mense*, §§ sur le sens théologique du Rosaire

Saint Bernard de Clairvaux – *Homélies sur le Missus es*, homélie II

Saint Louis-Marie Grignon de Montfort – *Traité de la vraie dévotion*

- §§ 23-36 (nécessité de Marie)
- §§ 85-86

Texte 1

Concile d'Éphèse (431) : Définition de Marie Théotokos

Au concile d'Ephèse (3e concile œcuménique de l'Eglise) qui s'est tenu du 22 juin à septembre 431, Marie a été reconnue Mère du Fils de Dieu, qui s'est incarné en son sein.

Cette proclamation s'est faite par l'approbation de la "lettre de Cyrille d'Alexandrie à Nestorius", lue et approuvée par les Pères du-dit Concile et dont voici le texte :

Nous ne disons pas en effet que la nature du Verbe par suite d'une transformation est devenue chair, ni non plus qu'elle a été changée en un homme complet, composé d'une âme et d'un corps, mais plutôt ceci : le Verbe, s'étant uni selon l'hypostase une chair animée d'une âme raisonnable, est devenu homme d'une manière indicible et incompréhensible et a reçu le titre de Fils d'homme, non par simple vouloir ou bon plaisir, ni non plus parce qu'il en aurait pris seulement le personnage; et nous disons que différentes sont les natures rassemblées en une véritable unité, et que des deux il est résulté un seul Christ et un seul Fils, non que la différence des natures ait été supprimée par l'union, mais plutôt parce que la divinité et l'humanité ont formé pour nous l'unique Seigneur Christ et Fils par leur ineffable et indiscible concours dans l'unité. [...]

Car ce n'est pas un homme ordinaire qui a d'abord été engendré de la Vierge et sur lequel ensuite le Verbe serait descendu, mais c'est pour avoir été uni à son humanité dès le sein même qu'il est dit avoir subi la génération charnelle, en tant qu'il s'est approprié la génération de sa propre chair. [...]

C'est ainsi qu'ils [les saints pères] se sont enhardis à nommer la Vierge Mère de Dieu, non que la nature du Verbe ou sa divinité ait reçu le début de son existence à partir de la Vierge, mais parce qu'a été engendré d'elle son saint corps animé d'une âme raisonnable, corps auquel le Verbe s'est uni selon l'hypostase et pour cette raison est dit avoir été engendré selon la chair.

Texte 2

Réginald Garrigou-Lagrange, La Mère du Sauveur et notre vie intérieure, Livre II, chapitre III : « Marie, médiatrice de toutes grâces »

Article I - LA PUISSANCE D'INTERCESSION DE MARIE

Dès sa vie terrestre, la Sainte Vierge apparaît dans l'Evangile comme la distributrice des grâces. Par elle, Jésus sanctifie le précurseur lorsqu'elle vient voir sa cousine Elisabeth et chante le Magnificat. Par elle, il confirme la foi des disciples à Cana, en accordant le miracle qu'elle demandait. Par elle, il affermit la foi de Jean au Calvaire, en disant : « Mon fils, voici votre mère. » Par elle, enfin, le Saint-Esprit se répandit sur les Apôtres, car il est dit (Ac. Ap., I, 14) qu'elle priait avec eux au Cénacle, lorsqu'ils se préparaient à l'apostolat pour lequel ils furent éclairés et fortifiés par les grâces de la Pentecôte.

A plus forte raison, après l'Assomption, depuis qu'elle est entrée au ciel et qu'elle a été élevée au-dessus des chœurs des anges, Marie est-elle puissante par son intercession. Le sens chrétien de tous les fidèles estime qu'une mère béatifiée connaît au ciel les besoins spirituels des enfants qu'elle a laissés sur la terre et qu'elle prie pour leur salut. Universellement dans l'Eglise les chrétiens se recommandent aux prières des saints parvenus au terme du voyage. Comme le dit saint Thomas, lorsqu'ils étaient sur la terre, leur charité les portait à prier pour le prochain, à plus forte raison au ciel, puisque leur charité, éclairée non plus seulement par la foi, mais par la vision béatifique, est plus grande, puisque son acte est ininterrompu et puisqu'ils connaissent beaucoup mieux nos besoins spirituels et le prix de la vie éternelle, l'unique nécessaire.

Le Concile de Trente (session XXV, Denz. 984), a même défini que les saints au ciel prient pour nous et

qu'il est utile de les invoquer. Au ciel le mérite et l'expiation ont cessé, mais non pas la prière ; ce n'est plus, il est vrai, la prière de supplication avec larmes, mais la prière d'intercession.

« Jésus-Christ toujours vivant ne cesse d'intercéder pour nous », dit saint Paul. Il est sans doute l'intercesseur nécessaire et principal. Mais la Providence et lui-même ont voulu que nous ayons recours à Marie, pour que nos prières présentées par elle aient plus de valeur. En sa qualité de Mère de tous les hommes, elle connaît tous leurs besoins spirituels et ce qui a rapport à leur salut ; à raison de son immense charité, elle prie pour eux ; et, comme elle est toute puissante sur le cœur de son Fils à cause de l'amour mutuel qui les unit; elle nous obtient toutes les grâces que nous recevons, toutes celles que reçoivent ceux qui ne veulent pas s'obstiner dans le mal ;

Le sens chrétien formé par les grandes prières de l'Eglise, expression de la Tradition, l'affirme en recourant quotidiennement à l'intercession de la Sainte Vierge par l'*Ave Maria*.

La théologie explique cette croyance universelle des fidèles en considérant les trois raisons fondamentales de la puissance d'intercession de Marie.

Tout d'abord, comme Mère de tous les hommes, elle connaît tous leurs besoins spirituels.

C'est un principe admis par tous les théologiens que la béatitude des saints au ciel ne serait pas complète, comme elle doit l'être, s'ils ne pouvaient connaître tout ce qui peut les intéresser ici-bas à raison de leur office, de leur rôle, de leurs relations avec nous. Cette connaissance est l'objet d'un désir légitime qui doit être satisfait par la béatitude parfaite, d'autant que, s'il s'agit de la connaissance de nos besoins spirituels, ce désir procède de la charité des saints à notre égard ; c'est elle qui les porte à désirer notre salut, pour que nous glorifions Dieu éternellement avec eux et que nous ayons part à leur béatitude.

C'est ainsi qu'un père et une mère parvenus au ciel connaissent les besoins de leurs enfants, surtout ceux de l'ordre du salut et ce qui y touche directement ou indirectement. De même, un fondateur d'ordre entré dans la gloire connaît les intérêts de sa famille spirituelle et de chacun de ses membres de celle-ci. A plus forte raison Marie, mère de tous les hommes, qui a le plus haut degré de gloire après Notre-Seigneur, doit-elle connaître tout ce qui a rapport directement ou indirectement à la vie surnaturelle qu'elle est chargée de nous donner et d'entretenir en nous : les actes bons et méritoires qui la font grandir, les fautes qui la diminuent ou la détruisent, par suite toutes nos pensées, désirs, les dangers qui nous menacent, les grâces dont nous avons besoin, même les intérêts temporels qui ont quelque rapport avec notre salut, comme le pain quotidien. Cette connaissance universelle, certaine et précise de tout ce qui concerne notre destinée, est une prérogative qui appartient à Marie de par sa maternité divine et sa maternité spirituelle à l'égard de tous les hommes.

Connaissant tous nos besoins spirituels et même ceux d'ordre temporel qui ont rapport avec notre salut, Marie est évidemment portée par son immense charité à intercéder pour nous. Il suffit à une mère de soupçonner les besoins de son enfant, pour qu'elle essaie de les soulager. Pour notre Mère du ciel, comme pour Notre-Seigneur, il ne s'agit plus d'acquérir de nouveaux mérites, mais d'obtenir que les mérites passés de son Fils et les siens nous soient appliqués au moment opportun.

Cette prière de la Sainte Vierge est-elle toute-puissante ?

La Tradition a appelé Marie *omnipotentia supplex*, la toute puissance dans l'ordre de la supplication.

C'est en effet un principe certain que la puissance d'intercession des saints est proportionnée à leur degré de gloire au ciel, ou d'union à Dieu. Aussi, selon le témoignage constant de la Tradition, Marie, dont la gloire surpasse incomparablement celle de tous les autres saints, possède la toute puissance d'intercession. [...]

Bossuet, dans son *Sermon sur la Compassion de la Sainte Vierge*, montre admirablement les fondements de cette doctrine en rappelant cette vérité de foi : « Dieu a tellement aimé le monde, qu'il lui a donné son Fils unique », et « s'il l'a livré à la mort pour nous tous, comment avec lui ne nous donnera-t-il pas toutes choses », comment ne donnera-t-il pas les grâces nécessaires au salut à ceux qui les lui demandent avec humilité, confiance et persévérance ? Or Marie a aimé Dieu et nos âmes jusqu'à donner elle aussi son propre Fils au Calvaire. Elle est donc toute puissante sur le cœur de Dieu le Père et sur celui de son Fils pour obtenir les biens nécessaires au salut à ceux qui ne s'obstinent pas dans la résistance à la grâce, mais qui, au contraire, la demandent comme il convient.

En ce sermon, Bossuet s'exprime ainsi : « Intercédez pour nous, ô bienheureuse Marie : vous avez en vos mains, si j'ose le dire, la clef des bénédictions divines. C'est votre Fils qui est cette clef mystérieuse par laquelle sont ouverts les coffres du Père éternel : il ferme, et personne n'ouvre; il ouvre, et personne ne ferme : c'est son sang innocent qui fait inonder sur nous les trésors des grâces célestes. Et à quel autre donnera-t-il plus de droit sur ce sang, qu'à celle dont il a tiré tout son sang... Au reste, vous vivez avec lui dans une amitié si parfaite, qu'il est impossible que vous n'en soyez pas exaucée. » Il suffit, comme dit saint Bernard, que Marie parle au cœur de son Fils.

Cet enseignement de la Tradition ainsi formulé par Bossuet a été proclamé par Léon XIII dans la première encyclique sur le Rosaire, du 1^{er} septembre 1883, où Marie est appelée dispensatrice des grâces célestes, *coelestium administra gratiarum*. [...] Notre-Seigneur est la source de ces grâces, Marie en est comme l'aqueduc, ou selon une autre image comme le cou qui, dans le corps mystique, unit la tête aux membres en leur transmettant l'influx vital. Benoît XV consacre cet enseignement en approuvant, pour l'Eglise universelle, la messe et l'office liturgique de Marie médiatrice de toutes les grâces.

Comme le montre le P. Merkelbach, trois choses sont ici à noter. Tout d'abord il est de foi que **la Sainte Vierge prie pour nous et même pour chacun de nous**, en sa qualité de Mère du Rédempteur et de tous les hommes, et que son intercession nous est très utile ; selon le dogme général de l'intercession des saints (Concile de Trente, sess. 25). Aussi l'Eglise chante-t-elle : *Sancta Maria, ora pro nobis*. – « *Lex orandi statuit legem credendi* », le dogme et la prière ont une même loi (Denz., 139).

En second lieu, il est certain d'après la Tradition que **cette puissante intercession de Marie peut obtenir à ceux qui l'invoquent bien, toutes les grâces du salut et que nul n'est sauvé sans elle**. Aussi l'Eglise dit-elle : « *Sentiant omnes tuum juvamen* » (Qu'ils ressentent tous votre aide).

Troisièmement, enfin, c'est une doctrine commune et sûre, enseignée par les Papes, par la prédication universelle et la liturgie, que **nulle grâce ne nous est accordée sans l'intervention de Marie** ; c'est ce qu'exprime l'Office et la messe de « Marie médiatrice de toutes les grâces » [autrefois au 31 mai] et il serait au moins téméraire de le nier. Cette doctrine approuvée par l'Eglise est implicitement contenue jusqu'au VIII^e siècle, dans l'affirmation générale de la médiation universelle de Marie. Ensuite, du VIII^e au XV^e siècle, elle est plus explicitement affirmée sous cette forme que tous les dons de Dieu nous viennent par l'intermédiaire de la Sainte Vierge. Depuis le XVI^e siècle, à nos jours cette vérité a été théologiquement exposée sous ses divers aspects... [...]

On voit par là que l'intercession de Marie est beaucoup plus puissante et plus efficace que celle de tous les autres saints, même réunis, car les autres saints n'obtiennent rien sans elle. Leur médiation reste restreinte sous la sienne qui est universelle, bien que toujours subordonnée à celle de Notre-Seigneur.

[...]

Article III - L'UNIVERSALITÉ DE LA MÉDIATION DE MARIE ET SA DÉFINIBILITÉ

Certitude de cette universalité

Etant donné ce que nous avons vu, cette universalité dérive de tous les principes admis, à tel point qu'elle ne demande pas une preuve spéciale ; c'est plutôt ses adversaires qui devraient prouver leur position.

Nous avons vu en effet qu'en sa qualité de Mère de Dieu rédempteur et de Mère de tous les hommes, Marie corédemptrice nous a mérité d'un mérite de convenance tout ce que Notre-Seigneur nous a mérité en justice et qu'elle a satisfait pour nous de même en union avec lui. Il suit de là qu'elle peut au ciel, par son intercession, nous obtenir l'application de ces mérites passés et qu'elle nous obtient de fait, non seulement toutes les grâces en général, mais toutes les grâces particulières que chacun de nous reçoit, sans exclure évidemment l'intervention subordonnée des saints auxquels nous avons aussi recours.

Cette assertion n'est pas seulement une pieuse opinion, sérieusement probable, c'est une certitude théologique, en vertu des principes exposés plus haut, déjà affirmés par les Pères, communément reçus par les théologiens, exprimés dans la prédication générale et confirmés par les encycliques des Papes. Léon XIII, dans l'encyclique *Octobri mense*, sur le Rosaire, du 22 septembre 1891 (Denz., 3033), dit en particulier : « Aucune grâce ne nous est accordée sans l'intervention de Marie, parce que Dieu l'a voulu ainsi. »

L'universalité de cette médiation est affirmée aussi par les prières de l'Eglise, qui sont l'expression de sa foi. Elle nous fait demander à Marie les grâces de toutes sortes, temporelles et spirituelles, et, parmi ces dernières, toutes celles qui conduisent à Dieu, depuis les premières qui portent à la conversion, jusqu'à celle de la persévérance finale, sans omettre celles nécessaires en particulier aux apôtres pour leur apostolat, aux martyrs pour rester fermes dans la persécution, aux confesseurs de la foi pour y conformer toute leur vie, aux vierges pour garder intacte la virginité, etc. Marie, en effet, dans les litanies de Lorette, universellement récitées dans l'Eglise, est appelée salut des infirmes, refuge des pécheurs, consolatrice des affligés, secours des chrétiens, reine des apôtres, des martyrs, des confesseurs, des vierges, de tous les saints. Ainsi, par elle nous sont accordées toutes les catégories de grâces nécessaires aux uns et aux autres, à chacun dans sa condition. En d'autres termes, toutes les grâces que Notre-Seigneur nous a méritées en justice et qu'elle-même nous a méritées d'un mérite de convenance, Marie nous les distribue incessamment au cours des générations humaines depuis vingt siècles, et il en sera ainsi jusqu'à la fin du monde pour nous aider dans notre voyage vers l'éternité. Bien plus, en chacune de ces catégories de grâces, nécessaires aux apôtres, aux martyrs, aux confesseurs, aux vierges, la plus particulière de toutes les grâces pour chacun de nous, c'est-à-dire la grâce du moment présent, ne nous est pas accordée sans l'intervention de Marie. Tous les jours en effet et plusieurs fois le jour nous la lui demandons, cette grâce, en lui disant dans l'*Ave Maria* : « Sainte Marie, Mère de Dieu, priez pour nous, pauvres pécheurs, maintenant et à l'heure de notre mort. Ainsi soit-il. » Par cet adverbe « maintenant », nous demandons la grâce qui nous est nécessaire pour le devoir de la minute présente, pour bien prier ou pratiquer telle autre vertu, et, si nous ne sommes pas attentifs à ce mot, la Sainte Vierge, qui connaît, au ciel, les besoins actuels de chacune de nos âmes, y est attentive ; lorsque ensuite nous obtenons cette

grâce du moment (par exemple celle nécessaire pour continuer à bien prier), c'est par son intercession que nous l'avons obtenue, et c'est un signe que, en cela, nous avons été exaucés. Cette grâce du moment présent est évidemment la plus particulière de toutes et, pour chacun de nous, elle varie de minute en minute, comme les ondulations de l'air qui arrive incessamment à nos poumons pour que la respiration continuelle renouvelle notre sang.

La médiation de Marie est donc selon la Tradition véritablement universelle, puisqu'elle s'étend à toute l'œuvre du salut, tant à l'acquisition des grâces par le mérite et la satisfaction passés, qu'à leur application par la prière toujours actuelle et à leur distribution. Cette médiation n'est pas limitée à certaines sortes de grâces, elle s'étend à toutes. Il y a même sur ce point l'unanimité morale des Pères, des Docteurs, et de la croyance des fidèles exprimée par la liturgie.

Définibilité de cette vérité

Cette doctrine paraît même non seulement théologiquement certaine, mais définissable comme dogme de foi, car elle est d'abord implicitement révélée dans les titres généraux que la Tradition donne à Marie, dans ceux de Mère de Dieu très puissante par son intercession auprès de son Fils, de nouvelle Eve intimement associée au Christ rédempteur, de Mère de tous les hommes. De plus, c'est une vérité explicitement et formellement affirmée d'un consentement moralement unanime par les Pères, les Docteurs, la prédication universelle, la liturgie. Léon XIII, après avoir affirmé que « rien ne nous est accordé que par Marie », ajoute que « comme personne ne peut venir au Père que par son Fils, de même pour ainsi dire nul ne peut venir au Christ que par Marie », car elle est « la Médiatrice auprès du Médiateur ».

Pie X l'appelle « la dispensatrice de toutes les grâces que Jésus nous a acquises par son sang ». C'est cette doctrine que Benoît XV a sanctionnée le 21 janvier 1921 par l'institution de la fête universelle de Marie médiatrice de toutes les grâces. Elle paraît donc définissable comme dogme de foi, car elle est du moins implicitement révélée et déjà universellement proposée par le magistère ordinaire de l'Eglise.

[...]

Conclusion

Aucune difficulté sérieuse ne s'oppose donc à la définition de la médiation universelle de Marie, entendue comme il vient d'être dit : médiation subordonnée à celle du Sauveur et dépendante de ses mérites; médiation qui n'ajoute pas un complément nécessaire à ces mérites de Jésus dont la valeur est infinie et surabondante, mais qui en montre le rayonnement et tout le fruit dans une âme très parfaite pleinement configurée à lui.

Les difficultés qui ont été soulevées contre cette médiation universelle sont certainement moindres que celles qui furent formulées au XIII^e siècle contre l'Immaculée Conception, qui a pourtant été définie comme dogme de foi.

On admet aussi généralement aujourd'hui la définibilité de l'Assomption¹, dont la fête, qui remonte au moins au VIII^e siècle, est un témoignage de la Tradition. Or la médiation universelle de Marie paraît plus certaine encore par les principes qui la fondent : la maternité divine et la maternité spirituelle à l'égard de tous les hommes, et plus certaine aussi par les documents de la plus ancienne tradition sur l'opposition entre Eve et Marie.

La médiation universelle de la Sainte Vierge a été beaucoup moins attaquée que l'Immaculée Conception

¹ définie solennellement en 1950, par Pie XII

et que l'Assomption, elle est déjà très certaine de par le magistère ordinaire de l'Eglise et l'on ne peut que souhaiter sa définition pour mieux promouvoir la dévotion de tous à l'égard de celle qui est vraiment la Mère spirituelle, de tous les hommes et qui veille incessamment sur eux.

Cette médiation, loin de voiler celle de Notre-Seigneur, en manifeste le rayonnement, puisque les plus grands mérites suscités par Jésus-Christ sont ceux de sa sainte Mère et que c'est lui qui lui communique la dignité de la causalité dans l'ordre de la sanctification et du salut. Du reste l'histoire montre que ce sont précisément les nations qui ont perdu la foi en la divinité de Jésus-Christ, qui ont abandonné la dévotion à sa Mère, tandis que celles qui ont toujours été les premières à honorer la Mère de Dieu ont gardé la foi au dogme de l'Incarnation rédemptrice. L'anglican Pusey condamnait cette parole du Père Faber : « Jésus est voilé parce que Marie est gardée à l'arrière-plan. » [le saint cardinal John Henri] Newman répondait : « Attestée par l'histoire, cette vérité est rendue très manifeste par la vie et les écrits des saints qui ont vécu dans la période moderne. » Il citait comme exemple saint Alphonse de Liguori et saint Paul de la Croix dont l'amour ardent pour Jésus Rédempteur était inséparable d'une grande dévotion à Marie. Ces faits montrent une fois de plus que le véritable culte rendu à la Mère de Dieu, comme l'action qu'elle-même exerce sur nous, conduit sûrement à l'intimité du Christ. Bien loin de la diminuer, elle l'affermir, elle la rend plus profonde et plus fructueuse comme l'influence de la sainte âme du Sauveur augmente en nous l'union avec la Sainte Trinité. L'universalité de cette médiation de Marie nous apparaîtra de plus en plus en considérant comment elle est Mère de miséricorde et quelle est l'extension de sa royauté universelle.

Texte 3

<https://www.fatima100.fr/images/pdf/le-discernement-des-esprits-en-matiere-d-apparition.pdf>

Texte 4

Abbé V.-A. Berto, *Le Cénacle et le Jardin*, p. 370 à 375

Extraits d'une instruction à la Fraternité sacerdotale (20-23 août 1951)

Une piété doctrinale

La piété doctrinale envers la Vierge Marie n'exclut pas la tendresse, mais se fonde sur la théologie, et dans la pratique s'appuie sur les vertus théologales, puisque l'amour salutaire de Marie ne peut être que dans la charité. Ce caractère se fonde sur une double raison, pratique et théorique. Sur le plan pratique, la dévotion à Marie peut subir les fluctuations du sentiment; or seul, l'amour théologal, surnaturel de Marie est prescrit par le commandement « Tu aimeras ton prochain ». La raison théorique de cette dévotion spéciale tient à sa place dans le plan rédempteur et au fait que son âme est toute belle. En effet, l'Incarnation étant par hypothèse une nécessité pour le salut de l'homme, la place de Marie devient elle-même nécessaire. Si le Christ occupe la place principale, la Vierge Marie qui Lui est associée participe à notre place. Une place suréminente est donc due à Marie dans notre piété.

Le rôle de Marie dans le dessein divin règle notre vénération. À cause de ce rôle, Dieu a orné l'âme de la Sainte Vierge de toutes les vertus, de toutes les grâces nécessaires ou convenables à sa situation. Même si, dans l'Écriture, il n'y avait pas une parole concernant Marie, nous pourrions déduire, par raisonnement théologique, étant donnée la divine Sagesse, et détailler, les principales beautés intérieures de Marie.

L'âme de Marie est la plus sainte et la plus belle de toutes les âmes. La beauté de Marie exalte notre admiration qui s'exprime par la prière de louange.

Des objections sont faites à la consécration montfortaine. Le consacré devient-il un esclave, un ami, un enfant ? Plutôt que d'opposer, il faut composer : il s'agit bien d'une dépendance, donc d'un esclavage, mais d'une dépendance filiale qui fait devenir enfant de Marie. D'autre part, Marie n'est-elle pas une

complication pour la piété, un rouage intermédiaire de plus ? Non, car si elle se distingue physiquement de Notre-Seigneur, et mystiquement, dans l'œuvre de notre salut, elle est toute dépendante de Jésus, toute une avec Jésus. Avec Lui elle forme l'unique médiation entre le Père et nous. L'approfondissement de la doctrine donne ainsi la plus grande sécurité à notre piété envers la Sainte Vierge.

Une piété scripturaire et liturgique

Une dévotion mariale « intérieure » doit devenir de plus en plus aussi une « connaissance savoureuse », une sagesse, de Marie. L'intérieur, c'est le spirituel en nous, la fine pointe de l'âme par la théologie et la doctrine. Cette piété savoureuse n'est pas dévotion sensible. Elle se nourrit principalement et comme de son pain particulier de la Sainte Écriture. Elle peut jaillir aussi de la théologie.

Au sujet de Marie, l'on possède quelques textes historiques, et beaucoup de textes « liturgiques ». Puisque c'est l'Église qui choisit ces textes pour nous faire pénétrer dans le mystère de Marie ou nous permettre de l'admirer et de la louer plus magnifiquement, suivons l'Église dans l'usage qu'elle fait de la Sainte Écriture. L'usage liturgique de l'Écriture est en effet voulu et guidé par le Saint-Esprit. Même dans notre piété particulière, il convient donc d'imiter l'Eglise dans ses hardiesses, de méditer ces textes savoureux, de s'en nourrir dans l'oraison, dans le rosaire. De même, pour les offices, l'Église attribue les mêmes psaumes à des saints très différents; ce sont les même textes, mais avec des goûts différents. Ainsi, le psaume 118 est par excellence le psaume de Marie, toute dépendante de la Parole de Dieu. Il faut enfin savoir discerner la place de Marie dans le cycle liturgique, dans le canon de la messe, dans le bréviaire, tout simplement utiliser à plein le caractère marial de la liturgie.

Une piété marialement doctrinale

Le nom commun de Marie, c'est la Sainte Vierge, Sainte Marie, Notre-Dame, la Mère de Dieu. Pour le peuple chrétien, il n'existe qu'un seul nom, une seule expression : la Vierge, la Sainte Vierge. Marie possède une double virginité : celle du corps, vertu qui se rattache à la tempérance, vertu morale inférieure à la justice et même à la force, et celle de l'âme, la virginité spirituelle. Quand on parle de la Sainte Vierge, c'est cette virginité spirituelle que l'on évoque surtout.

Explorons cette idée de la virginité. Il semble bien que la racine métaphysique de l'état de virginité soit à chercher dans la spiritualité de la nature humaine. La personne humaine en tant que personne transcende les conditions corporelles, les fins et les biens de l'espèce humaine en tant qu'espèce, donc les biens qu'assure la vertu de tempérance. La personne humaine dépend immédiatement de Dieu. Pour les fidèles, dire la « Sainte Vierge » c'est prononcer le nom de la consacrée, de la pleinement réservée à Dieu, de la toute dépendante de Dieu.

Soyons donc des hommes spirituels, des personnes au vrai sens du terme. Transcendons toutes les valeurs corporelles, quantitatives, même dans l'apostolat. La vraie piété envers Marie Vierge aide à simplifier.

Elle porte au détachement des moyens. On obéit aux ordres ou aux contraintes, mais le cœur est plus haut.

« Cherchez d'abord le Royaume de Dieu et sa justice » (Mat. VI, 33). Cette virginité, portons-la dans la doctrine : c'est la rectitude de l'intelligence chrétienne et sacerdotale consacrée à Dieu considéré comme Vérité. Nous n'avons pas à maîtriser la vérité, à la diminuer ou à la majorer, mais à nous y référer, à nous y soumettre totalement en pleine dépendance. Ecce ancilla Domini... « Voici la servante du Seigneur » (Lc I, 38). La dévotion à Marie est une garantie de la rectitude doctrinale. Une telle piété envers la Vierge Marie nous gardera fidèles à la doctrine chrétienne intégrale, nous maintiendra dans l'intégrité doctrinale, et nous préservera en même temps de ce qu'on appelle l'« intégrisme », qui n'est pas une hérésie opposée au modernisme, mais la possession dure et quelque peu jalouse de la vérité.

Il faut se donner à la vérité comme Marie s'est livrée à Dieu. Ecce... Fiat. Et il faut donner la vérité avec une grande humilité et une grande charité comme Marie encore – *Mater Domini... dulcis, dulcedo...*² – avec douceur et amour, *virginitatis gloria permanente, lumen æternum mundo effudit Iesum Christum Dominum nostrum*³.

Un apostolat marial

La dévotion à Marie est aussi à répandre comme l'un des meilleurs moyens de préserver la chasteté de l'apôtre au milieu des dangers du monde et des déviations de l'apostolat (doctrines, œuvres...). Un apostolat marial comporte quelques caractères distinctifs. Il tend à répandre l'esprit de virginité chez les fidèles, en leur enseignant la vraie vie intérieure, la *conversatio in cœlis*⁴, la vie théologale, à se soucier des âmes consacrées qui expriment d'une manière visible les épousailles de l'Église avec Notre-Seigneur. Ainsi, chaque sexe a sa gloire propre en Jésus-Christ et dans l'Église.

En tant que Corps du Christ, l'Église se perpétue dans le sacerdoce, gloire des hommes. En tant qu'Épouse du Christ, l'Église se perpétue dans la virginité, gloire des femmes. Une objection peut être faite : le mariage est sacrement, tandis que la virginité ne l'est pas. Les sacrements sont des actes de l'Église en tant que « Corps » du Christ, la consécration virgine est un acte de l'Église en tant qu'« Épouse ». Le mariage est le signe sacré de l'union du Christ et de l'Église, la virginité est l'union elle-même. L'apôtre marial, enfin, cherche, recrute des âmes sacerdotales et virginales, afin que grâce à la permanence de ces altitudes morales, l'ensemble des chrétiens ordinaires soit plus facilement aspiré par les hauteurs.

Plus l'Église est sacerdotale, plus l'Église est virgine, plus la gloire de Dieu éclate dans le monde.

« Le Christ a aimé l'Église, Il s'est livré pour elle, afin de la sanctifier en la purifiant par le bain d'eau qu'une parole accompagne, car Il voulait se la présenter à Lui-même toute resplendissante, sans tache ni ride ni rien de tel, mais sainte et immaculée.⁵»

Puisque Marie est la Vierge, répandre la gloire de Marie, c'est exalter la virginité, et vice versa. Un apôtre marial est un apôtre du sacerdoce et de la virginité, le bon ouvrier de la grandeur de l'Église et de la gloire de Dieu.

Extrait d'une lettre à une jeune fille (31 janvier 1938)

La place royale faite à Marie dans l'apostolat

Combien je voudrais que cette année de jubilé marial marquât pour vous un progrès décisif dans la connaissance du mystère de Marie! Je vais, quant à moi, d'émerveillement en émerveillement. Je réalise, comme je ne l'avais jamais fait, la mission universelle de la Sainte Vierge, et le caractère nécessaire de notre piété à son égard. Inutile de rien tenter sans elle; on perdrait bien son temps. Il est du plan inéluctable de Dieu que nous ne puissions aller vers Lui que par elle. Quelle erreur de se figurer que passer par elle, c'est faire un crochet; au contraire, c'est quand on ne passe pas par elle qu'on fait un crochet, et même pis qu'un crochet, car c'est s'égarer tout à fait.

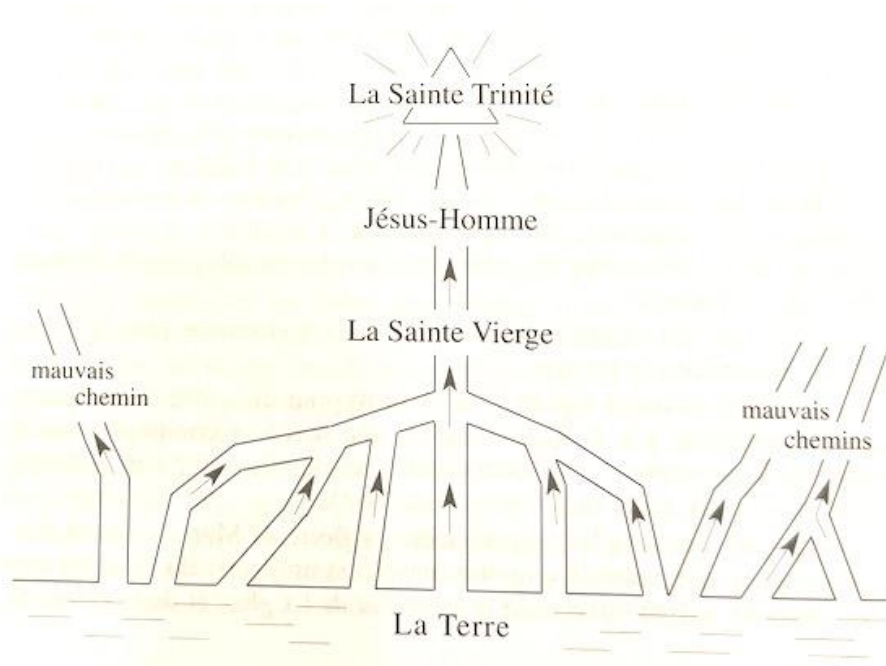
Il est possible qu'il y ait, au départ de la terre, plusieurs chemins qui vont à Dieu: mais ces chemins, au bout d'un certain temps, se rejoignent tous pour n'en faire plus qu'un seul. Si à quelque distance du point de départ, on n'a pas rencontré la Sainte Vierge, c'est le signe certain qu'on est égaré. Voilà le schéma qui me vient à l'esprit :

² Dans le *Salve Regina*, au début : *Mater misericordia, vita, dulcedo...* : Mère de miséricorde, notre vie, notre douceur ; et à la fin : *O clemens, O pia, O dulcis Virgo Maria* : Ô clémentine, ô miséricordieuse, ô douce Vierge Marie.

³ Préface de la Sainte Vierge : « ... sans perdre la gloire de la virginité, elle mit au monde la lumière éternelle, Jésus-Christ notre Seigneur. »

⁴ « Notre cité se trouve dans les cieux » (Phil. III, 20).

⁵ Eph. V, 25-27



Le meilleur chemin est celui du milieu, puisque c'est le plus court. Dans ce chemin, on a dès le premier pas la Sainte Vierge dans la perspective. Impossible de viser droit à Dieu sans qu'elle soit dans la ligne de mire.

Voyez que la Sainte Vierge est le lieu de passage nécessaire de toute grâce qui descend et de toute prière qui monte. Rien ne part d'elle, ni ne se termine à elle, mais rien n'est en dehors d'elle. Qui a une fois compris cela n'est pas loin de la vraie dévotion, qui n'est pas une dévotion de « pratiques », mais de dépendance et d'esclavage.

Avez-vous lu *Le Secret de Marie*, du bienheureux Louis-Marie de Montfort ? Voilà un livre ! Un livret plutôt, il est très court, mais quelle pénétration du dessein de Dieu sur la Sainte Vierge ! J'aimerais qu'un jour ou l'autre (quand vous serez prête, sans rien forcer), vous fassiez cette consécration que le bienheureux propose j'ai fait la mienne le 21 novembre 1923, à Rome). Nous en reparlerons.

Texte 5

Abbé V.-A. Berto, *Pour la sainte Église romaine*, À propos de la Constitution sur la Bienheureuse Vierge Marie, p. 431 s.

Le Concile n'est pas tenu de traiter tous les articles concernant la foi catholique; si pourtant il décide de parler de la Bienheureuse Vierge Marie, il faut alors déterminer ce qui doit être dit à son sujet. De là, en considérant la fin même du Concile deux questions sont à régler :

- 1) Le Concile doit-il oui ou non parler de la Bienheureuse Vierge Marie ?
- 2) Si oui, la doctrine mariale doit-elle être ou n'être pas exposée intégralement ?

A la première question mon avis est qu'il faut répondre par l'affirmative, d'abord pour une raison pastorale, ensuite pour une raison œcuménique.

1) De très nombreux documents du Magistère nous enseignent ce qui est contenu dans cette expression si célèbre et si répandue : « *ad JESUM per MARIAM* » (A Jésus par Marie).

En effet la Bienheureuse Vierge Marie est pour nous catholiques, la voie qui conduit au Christ, non pas une voie contingente et facultative mais une voie nécessaire et obligatoire. Ce n'est que par Elle que Dieu a voulu nous donner son Fils, « formé d'une femme » (Gal. IV, 4), et puisque « ses dons sont sans

repentance » (Rom. XI, 29), ce qu'il a voulu à l'heure même de l'Incarnation, Il le veut toujours pareillement. Si donc — Dieu nous en garde - nous négligeons cette admirable occasion que présente la célébration d'un Concile œcuménique d'honorer solennellement par nous-mêmes la Vierge — nous aurions déjà dû le faire depuis longtemps - et de graver dans les cœurs par notre exemple cet « *ad JESUM per MARIAM* », quelle valeur aura ensuite notre prédication sur la Vierge auprès de nos troupeaux bien-aimés ? Les paroles sans les actes sont vaines. Il est vrai que le premier Concile de Vatican n'a rien enseigné au sujet de la Bienheureuse Vierge, mais nous savons que c'est faute de temps. De plus, la nécessité n'était pas alors aussi urgente que maintenant de mettre tout en œuvre pour que soit affirmée et ancrée solidement dans les cœurs une piété à la fois fervente et éclairée envers la Vierge.

Il y a de nos jours des prêtres qui refusent aux fidèles qui la leur demandent la bénédiction des rosaires, des chapelets, des scapulaires de la Bienheureuse Vierge. Il y en a qui refusent de réciter les Litanies de la Vierge approuvées par l'Eglise. Nos prêtres se sont détournés de leur ancienne piété envers la Vierge. Où donc iront-ils puiser la force de la chasteté ?

Et les époux eux-mêmes, où iront-ils puiser la chasteté propre au mariage ? Tout au long de l'année les fêtes de la Vierge conduisent à la sainte communion d'innombrables fidèles qui ne viendraient pas au banquet sacré si leur piété envers la Vierge ne les y attirait : voilà bien une fréquente, voire même la plus éloquente illustration de cette vérité « *ad JESUM per MARIAM* ». Marie favorise la chasteté tant parfaite qu'imparfaite qui fait des chrétiens les « temples du Saint-Esprit » au point qu'en eux le Père et le Fils Jésus « font leur demeure » (Jn. XIV, 23). Marie nourrit du corps eucharistique de son Fils, le corps mystique de son Fils. Et que dire des vierges sacrées ? Hier comme aujourd'hui, y en a-t-il une qui ait été appelée dans son cœur à cette sainte résolution, conservée et affermie dans cette même résolution, sans une très tendre piété à l'égard de la Vierge des vierges ? Or, que sont les vierges sacrées sinon « la fleur de cette plante qu'est l'Eglise » comme dit Saint Cyprien, fleur par laquelle l'Eglise Epouse témoigne sans cesse au Christ son Epoux et sa fidélité et son amour ? Et les vierges mêmes, qui ne sont pas moins nécessaires à l'Eglise Epouse que nous les prêtres au Christ Chef, c'est par Marie qu'elles viennent à Jésus.

Que ma voix se fasse l'écho des pauvres, des malheureux, de ceux qui endurent affliction et persécution, des illettrés et des ignorants, des tout-petits et des toutes-petites. Comment tous ces pauvres, les plus petits dans le royaume des cieux vont-ils habituellement à Jésus si ce n'est par Marie ? Comment iront-ils vers lui désormais si, par le silence du Concile tombe chez nous la piété envers la Vierge ? On leur reproche d'avoir plus facilement sur les lèvres et dans le cœur l'« *Ave Maria* » que le « *Pater Noster* » ! Mais cela même démontre que, en pratique, les petits et les pauvres, à cause de la faiblesse de leur âge ou du poids de leurs peines, n'ont qu'un chemin pour aller à Jésus, Marie. En récitant la Salutation Angélique, ils trouvent le nom de Jésus, ils louent « le fruit béni de ses entrailles ». Tellement est nécessaire même pour les moins savants, la certitude que le plus beau titre de gloire de Marie est sa divine Maternité !

Enfin, écoutons la voix des pécheurs, prenons-en un entre mille milliers, l'illustre écrivain Charles Péguy : « Pendant dix-huit mois, je n'ai pas pu dire « *Pater noster* », parce qu'on y trouve « comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés » dire cela dépassait mes forces : je ne pouvais pardonner à mes ennemis. Mais les prières à Marie, il n'y en a pas une que le plus misérable pécheur ne puisse faire sienne en vérité ». Et d'innombrables expériences montrent qu'il ne faut jamais désespérer d'un pécheur qui, malgré la turpitude de ses péchés et malgré l'abandon, pendant des années et des années, de toute prière à Dieu, n'a jamais cessé de prier Marie. Il se convertira, il sera sauvé, car bien que fils prodigue il n'a pas renié sa Mère en pleurs ; « le fils de tant de larmes ne périra pas ».

Donc, pour ce qui est du pastoral, que le Concile ne se taise pas sur Marie, mais qu'il exalte plutôt sa Maternité avec tous les privilèges qui en découlent, afin que dans cette lumière du Concile les fidèles apprennent chaque jour davantage à aller à « Jésus par Marie ».

2) Mais il faut parler aussi des « frères séparés » dont beaucoup appartiennent aux Eglises les plus anciennes et les plus vénérables, qui sur ce point abondent et surabondent dans notre sentiment. Ils comprendraient à peine, et même pas du tout, que nous leur tendions sincèrement la main, alors que d'une part nous ne parlons pas de Marie, et que d'autre part ils savent bien que les Conciles qu'ils reconnaissent déjà eux-mêmes pour œcuméniques, ont tous et chacun exalté Marie Mère de Dieu. Pour les Grecs séparés, notre concile sera vraiment « œcuménique » si nous pouvons égaler les anciens conciles.

La difficulté est bien plus grande avec les protestants, puisqu'ils n'aiment pas ce que les Grecs aiment au plus haut point. Il est presque impossible, l'expérience le révèle, de plaire à la fois à tous « les frères séparés » pris tous ensemble, vu les multiples divergences qui les opposent. Reste cependant toujours le devoir charitable de la sincérité. Qu'arrivera-t-il si nous laissons s'amoindrir notre foi ou notre doctrine commune au sujet de Marie ? De deux choses l'une : en raison de notre silence, ou ils croient à un appauvrissement de la foi en Marie dans l'Eglise catholique, ou ils n'y croient pas. S'ils y croient, ils penseront que sur ce point ils ne sont plus séparés des catholiques, et alors notre unité avec eux, ou leur unité avec nous, ne sera pas dans la vérité, et il n'y a rien de plus laid entre chrétiens; s'ils n'y croient pas, ils soupçonneront une réticence, une restriction mentale, pour ne pas parler de déloyauté et alors — comme cela est déjà arrivé — ils nous accuseront d'hypocrisie et de mensonge, et « la situation nouvelle sera pire que l'ancienne », un fossé plus profond et une contestation plus âpre qu'auparavant. Ici, comme en tout, la plus grande sincérité convient à l'Eglise catholique, la plus grande simplicité, l'expression la plus claire de ses pensées les plus intimes ; et ce qui convient parfaitement dans l'en-soi, convient avec une raison de plus quand c'est aux « frères séparés » que s'adresse l'Eglise. Quelle plus belle occasion de montrer cette sincérité, cette simplicité, cette franchise que la réunion de ce Concile lui-même ?

Mais l'union en sera retardée ? Au contraire, l'union n'est possible, ni souhaitable en dehors de la vérité : « nous ne pouvons rien contre la vérité, mais pour la vérité » (2 Cor. XIII, 8). Sans mépris pour nos frères, mais remplis d'amour à leur égard et d'un amour encore bien plus grand pour la vérité, en qui réside le seul principe d'unité, exposons notre foi concernant la Vierge Marie, remettant tout le reste à la Providence de Dieu : « il faut tenir plus à l'ordre qu'au résultat ». Cherchons l'unité dans la vérité, Dieu seul fera l'unité dans la vérité.

Texte 6

P. Marie-Eugène de l'Enfant-Jésus, *La Vierge Marie toute mère*, La prière de la Vierge Marie

Qu'est-ce que la prière de Notre Seigneur ? Dans la solitude et la paix de la prière, Notre Seigneur trouvait le repos: repos des sens, repos des puissances créatrices, de l'imagination, de l'intelligence. Tout s'orientait vers l'intérieur, vers le contact avec la divinité. L'imagination s'orientait vers le centre de l'âme ; l'intelligence, vers la lumière au-dedans ; la volonté tendait vers l'onction divine. L'union hypostatique n'était pas en ces moments plus étroite, mais l'apaisement de l'humanité lui faisait sentir plus profondément l'onction de la divinité

Toute proportion gardée, et sans l'union hypostatique, il en est de même de la prière de la Vierge.

Elle avait une grâce puissante pour envelopper tous ses sens. La Vierge était dans un état continu supérieur aux extases – durant lesquelles les sens et les facultés sont saisis et comme suspendus - parce que, chez elle, les sens et les facultés supportaient sans faiblesse l'emprise de la miséricorde sur son âme. Et, grâce au don d'intégrité, elle ne connaissait ni l'agitation, ni la révolte, ni les retours et les dégoûts que nous trouvons en nous, comme fruits de la concupiscence. Il n'y avait chez elle ni résistance, ni rudesse dans les facultés comme en nous, cette rudesse qui nous empêche de recevoir la lumière de Dieu. Notre âme a besoin d'être formée brisée, par l'onction divine. Chez la Vierge, tout est parfait, apaisé, et l'onction divine descend pénétrer sans résistance. Elle est inondée de grâce : sursaturée de Dieu, « pleine de grâce ! » : le mot de l'ange est rigoureusement vrai.

Sa prière est donc son recueillement perpétuel en Dieu et, si elle fait oraison, il n'y a plus alors en elle qu'une vie : la vie de la Trinité Sainte qui agit pleinement, la vie divine qui se réfléchit en elle comme en un pur miroir, sans une tache qui absorberait une parcelle de clarté, à tel point qu'en la voyant on croirait voir Dieu lui-même.

Son état de prière est un état d'union parfaite à Dieu Plus loin que sa grâce, nous voyons en elle la Trinité Sainte. Nous trouvons là le commentaire de ce que dit sainte Thérèse de l'oraison : « commerce d'amitié avec Dieu ». Elle ne dit pas commerce du cœur avec Dieu. ou de l'intelligence, ou de la volonté, non, l'être tout entier y participe. Nous devons tendre à cette union complète avec Dieu nous devons, nous aussi, nous sursaturer de Dieu.

[...]

La Vierge se donne aussi elle-même en assistant, visiblement et les yeux grands ouverts, à la Passion sur le Calvaire.

Qui pourra connaître la souffrance de Jésus ? Seule, la Vierge le peut, car seule elle a été au fond de l'âme du Christ, en tous les instants, et surtout en celui-là.

Marie voit en Jésus l'opposition douloureuse du péché et de la pureté divine ; elle ressent toute la rudesse des coups qui tombent sur cette sensibilité fine et puissante.

Cependant, il n'y a pas en elle de faiblesse, pas de spasme. Non. La grâce de maternité la soutient. Elle sait le pourquoi de tout cela, et elle ne faiblit pas, ni au cri de Notre Seigneur, ni à son dernier soupir.

La Vierge sait, comme le sauront les saints, qu'elle enfante des âmes par sa souffrance, et Notre Seigneur veut confirmer extérieurement cette lumière intérieure.

Il lui présente saint Jean en qui elle voit l'humanité régénérée : « Voilà ton fils. »

[...]

Toute l'âme de la Vierge va participer, aussi, à la Résurrection. Quelle joie et quelle gloire de contempler cette humanité transformée, ce triomphe de la vie divine dans le corps du Christ, car c'est aussi la vie qui triomphe dans le Corps mystique ; les Apôtres sont là. C'est la réalisation, le commencement des grandes espérances.

Son oraison toujours paisible est cependant triomphante pendant les quarante jours après Pâques

Ainsi, toute sa vie est d'oraison : recevoir chaque chose et les conserver dans son cœur pour les repasser dans la contemplation.

Puis c'est l'Ascension, le départ de Notre Seigneur. La tristesse qui envahit les Apôtres aurait pu saisir aussi la Vierge. Mais qu'importe que Jésus ne soit plus là puisqu'il a la gloire dans les cieux ; et puis son œuvre est là. Les Apôtres n'ont pas encore compris ; c'est Marie qui les prépare à recevoir la lumière dans la prière et dans la paix, avant l'arrivée du Saint-Esprit. Le voici, et il l'emplit, elle, la première, pour l'action.

C'est la nativité du Corps mystique. L'Esprit qui remplit la Vierge la féconde une seconde fois jusqu'à la consommation des siècles, et sa présence en elle se joint à celle du Verbe. C'est à ce moment qu'elle devient Mère de Vie. Jusqu'alors, la lumière lui avait été voilée ; aujourd'hui, elle déborde. Ne conçoit-on pas alors le désir qu'eut Marie de se retirer dans la solitude et le recueillement, pour recevoir en plénitude l'Esprit Saint, et le répandre avec plus d'abondance sur Pierre, Paul, Jean, et sentir que la vie naissait autour de l'amour.

La prière de la Vierge se rapproche alors de la prière de Notre Seigneur pour l'union du Corps mystique. « Qu'ils soient un avec moi, peut-elle dire aussi, comme le Verbe l'est avec moi et qu'ils aient toute la lumière que vous m'avez donnée. Je vous prie pour eux, pour qu'ils aient la clarté et l'amour que vous avez versés sur moi. »

Voilà donc l'oraison de la Vierge.

[...]

Ô Vierge Marie, ô notre Mère, ô Mère de la Vie, vous avez donné la vie à Jésus, et en ce jour [de la résurrection] cette vie est triomphante, elle déborde. Et ce Christ est une aurore, car la vie va déborder: il va grandir, il va croître. [...]

Ô Vierge Marie, aujourd'hui encore, puisque vous êtes notre Mère et que nous vivons près de vous, nous voulons jouir de votre joie. Permettez-nous encore de nous approcher.

Nous avons respecté votre souffrance, nous ne savions pas comment faire pour compatir avec vous, nous comprenions à peine ; maintenant nous sommes plus audacieux. Vous êtes bien la Vierge et la Mère triomphante que nous connaissons. Votre joie nous réjouit. C'est le triomphe de la vie aussi en vous, car vous êtes toute renouvelée, ô Vierge Marie ! Vous êtes la Mère de la Vie, telle que nous la concevons.

Laissez-nous nous approcher de vous. Cette vie du Christ qui triomphe dans son corps, qui a ramené son âme dans son corps, cette vie de la divinité qui se manifeste partout, nous la voulons ! Vous en êtes la distributrice, vous en êtes la mère, vous en êtes la médiatrice. Répandez-la, ô Vierge Marie, sur nos âmes. Remplissez-nous de cette vie faites-la triompher de toutes les impuretés qui sont encore en nous, de tout le désordre qui est encore dans notre être.

Ô Vierge Marie, réalisez le dessein de Dieu sur nous, réalisez aussi le vôtre, le dessein de votre cœur... Votre cœur et votre âme vont vers la fécondité actuellement, vers le triomphe de votre vie dans nos âmes, dans toutes les âmes que vous appelez à vous, c'est-à-dire dans le Christ total, dans toute l'Église.

Texte 7

Paul Claudel, *La Vierge à midi*

Il est midi. Je vois l'église ouverte. Il faut entrer.
Mère de Jésus-Christ, je ne viens pas prier.
Je n'ai rien à offrir et rien à demander.
Je viens seulement, Mère, pour vous regarder.
Vous regarder, pleurer de bonheur, savoir cela
Que je suis votre fils et que vous êtes là
Rien que pour un moment pendant que tout s'arrête.
Midi !
Être avec vous, Marie, en ce lieu où vous êtes.
Ne rien dire, regarder votre visage,
Laisser le cœur chanter dans son propre langage.
Ne rien dire, mais seulement chanter parce qu'on a le cœur trop plein,
Comme le merle qui suit son idée en ces espèces de couplets soudains.
Parce que vous êtes belle, parce que vous êtes immaculée,
La femme dans la Grâce enfin restituée,
La créature dans son honneur premier et dans son épanouissement final,
Telle qu'elle est sortie de Dieu au matin de sa splendeur originale.
Intacte ineffablement parce que vous êtes la Mère de Jésus-Christ,
Qui est la vérité entre vos bras, et la seule espérance et le seul fruit.
Parce que vous êtes la femme, l'Eden de l'ancienne tendresse oubliée,
Dont le regard trouve le cœur tout à coup et fait jaillir les larmes accumulées.
Parce qu'il est midi, parce que nous sommes en ce jour d'aujourd'hui,
Parce que vous êtes là pour toujours, simplement parce que vous êtes Marie, simplement parce que
vous existez,
Mère de Jésus-Christ, soyez remerciée !

Texte 8

Père Jérôme, *Invitoire pour la Salutation Angélique*, 3 mars 1975,

« Et à l'heure de notre mort »

Durant ma vie entière vous m'avez tenu par la main, ô ma Mère. Se pourrait-il qu'à cette heure-là, je sente vos doigts se dénouer et votre main me lâcher ? Certes non ! Si votre main souveraine quittait ma main, ce serait certainement pour saisir un pan de votre manteau et m'en couvrir.
Mère de mon long cheminement et Mère à mon instant suprême, oui, enveloppez-moi dans la retombée de votre manteau durant ce court moment, après lequel, sûr d'avoir passé la porte je me dégagerai soudain, pour vous faire entendre mon rire, le rire de l'enfant, qui rit, qui rit, parce que, par les soins de sa Mère, il a tout réussi.